

Le président
Commission du développement régional

IPOL-COM-REGI D (2024) 33911
CONFIDENTIEL

M. Bernd Lange
Président de la Conférence des présidents
des commissions
SPINELLI 12G301

Monsieur le Président,

Le 12 novembre 2024, conformément à l'article 129 du règlement intérieur du Parlement européen, la commission du développement régional a procédé à l'audition publique de confirmation de Raffaele Fitto, vice-président exécutif désigné de la Commission européenne, qui sera chargé de la cohésion et des réformes sous réserve de l'issue positive de la procédure de nomination.

Le 16 octobre 2024, conformément à l'article 129 du règlement intérieur et à l'article 2 de l'annexe VII dudit règlement, la commission du développement régional a reçu la lettre du président de la commission des affaires juridiques concernant l'examen de la déclaration d'intérêts financiers de M. Fitto.

Le Parlement a adressé une liste de questions écrites au vice-président exécutif désigné, en amont de l'audition de confirmation. Ma commission a pris acte des réponses fournies par M. Fitto à ces questions.

Le déroulement de l'audition de confirmation est décrit dans le compte rendu in extenso des débats.

Conformément à l'article 129 du règlement intérieur et à l'article 5 de l'annexe VII dudit règlement, les coordonnateurs de la commission REGI représentant une large majorité d'au moins deux tiers des membres de la commission appartenant à un groupe politique ont estimé que le vice-président exécutif désigné Fitto possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège de la Commission et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui sont assignées.

Les opinions minoritaires des groupes Verts/ALE et The Left sont jointes à la présente lettre. En outre, les avis de la commission des transports et du tourisme, de la commission des budgets,

de la commission de l'agriculture et du développement rural, de la commission de la pêche, de la commission de l'emploi et des affaires sociales et de la commission des affaires économiques et monétaires, qui ont été invitées à participer à l'audition de confirmation, sont également annexés à la présente lettre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette évaluation à l'attention de la Conférence des présidents.

Sincères salutations,

Dragoş BENEÀ

Annexes:

- annexe I: Opinions minoritaires des groupes Verts/ALE et The Left
- annexe II: Opinion minoritaire des groupes S&D et Renew Europe
- annexe III: Avis des commissions invitées

Copies à: Elissavet VOZEMBERG-VRIONIDI, présidente de la commission des transports et du Tourisme

Johan VAN OVERTVELDT, président de la commission des budgets

Veronika VRECIONOVÁ, présidente de la commission de l'agriculture et du développement rural

Carmen CRESPO DÍAZ, présidente de la commission de la pêche

Li ANDERSSON, présidente de la commission de l'emploi et des affaires sociales

Aurore LALUCQ, présidente de la commission des affaires économiques et monétaires

OPINION MINORITAIRE DU GROUPE VERTS/ALE

Lors de l'audition qui s'est tenue le 12 novembre, le commissaire désigné Raffaele Fitto n'a malheureusement pas été en mesure de donner les assurances suffisantes que, contrairement à ce qu'indiquent ses votes au Parlement européen et ses déclarations publiques, ainsi que son bilan en tant que ministre de la politique de cohésion et responsable de la mise en œuvre de la facilité pour la reprise et la résilience, il serait la personne indiquée pour être commissaire ou pour être chargée en dernier ressort de la politique de cohésion et de la FRR, ainsi que pour superviser l'agriculture, les transports et la politique de la pêche. Outre son bilan ambigu sur les questions pro-européennes, il n'a pas non plus réussi à fournir de stratégie clairement discernable pour l'avenir de la cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne. En outre, son manque d'engagement en faveur du pacte vert pour l'Europe et des objectifs de neutralité climatique, ainsi que ses réponses peu convaincantes concernant ses votes sur l'état de droit, rendent impossible le soutien à sa nomination en tant que vice-président exécutif de la Commission européenne.

OPINION MINORITAIRE DU GROUPE THE LEFT

Le groupe The Left estime que Raffaele Fitto n'a pas pris d'engagements fermes en faveur des aspects sociaux et environnementaux de la politique de cohésion, de l'importance du partenariat avec les collectivités locales et régionales et du lien avec l'état de droit et les droits fondamentaux. Il n'a pas non plus apporté de réponses rassurantes sur le lien inquiétant entre la cohésion et les réformes du Semestre européen ni sur ses activités antérieures dans la mise en œuvre de la FRR. En outre, The Left est vivement préoccupé par le parti et le gouvernement auxquels appartient Raffaella Fitto, notamment leur politique en matière d'état de droit, de FRR ou de migration.

The Left condamne fermement par ailleurs l'ensemble du processus d'évaluation des commissaires, qui s'est révélé être une farce organisée par les grands groupes et qui a fortement affaibli le rôle du Parlement européen au sein de l'Union européenne.

OPINION MINORITAIRE DES GROUPES S&D ET RENEW

Les groupes S&D et Renew Europe déplorent le choix d'Ursula von der Leyen de confier à Raffaele Fitto le poste de vice-président exécutif. Les groupes attendent de lui une totale indépendance à l'égard de son gouvernement national, comme le prévoient les traités, et un engagement plein et entier en faveur de l'application du mécanisme de conditionnalité liée à l'état de droit et du renforcement de l'état de droit dans l'Union.

TRAN/D/2024/32262

CONFIDENTIEL

M. Adrian-Dragoș Benea
Président
Commission du développement régional
SPINELLI 13G354

Monsieur le Président,

La commission des transports et du tourisme, invitée à l'audition de confirmation de Raffaele Fitto, commissaire désigné, qui s'est tenue le 12 novembre 2024, estime que le commissaire désigné possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées en matière de cohésion et de réformes, en ce qui concerne l'orientation des travaux sur la mobilité et le tourisme durables.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant une large majorité des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Sincères salutations,

Elissavet Vozemberg-Vrionidi

Copies à: *Secrétariat CoordLeg*
 Bernd Lange, président de la Conférence des présidents des commissions
 Sabina Magnano, directrice des Politiques structurelles et de cohésion



Европейски парламент Parlamento Europeo Evropský parlament Europa-Parlamentet Europäisches Parlament
Euroopa Parlament Ευρωπαϊκό Κοινοβούλιο European Parliament Parlement européen Parlaimint na hEorpa
Europski parlament Parlamento europeo Eiropas Parlaments Europos Parlamentas Európai Parlament
Parlament Ewropew Europees Parlement Parlament Europejski Parlamento Europeu Parlamentul European
Európsky parlament Evropski parlament Euroopan parlamentti Europaparlamentet

Commission des budgets
Le président

CONFIDENTIEL
D(2024)33293

M. Adrian-Dragoș Benea
Président de la
commission REGI

**Objet: Évaluation par la commission BUDG de Raffaele Fitto, vice-président
exécutif chargé de la cohésion et des réformes**

La commission des budgets, invitée à l'audition de confirmation du commissaire désigné Fitto, qui s'est tenue le 12 novembre, estime que le commissaire désigné possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège des commissaires et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées dans le domaine de la cohésion et des réformes.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant au moins la majorité simple des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Sincères salutations,

Johan Van Overtveldt
Président de la commission BUDG

COMMISSION DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
LA PRÉSIDENTE

Adrian-Dragoș Benea
Président de la commission du développement régional
ASP 13G354
Bruxelles

CONFIDENTIEL

IPOL-COM-AGRI D (2024) 32741

Monsieur le Président,

Le 12 novembre, la commission de l'agriculture et du développement rural (AGRI) a été invitée à participer à l'audition de confirmation de M. Raffaele Fitto, vice-président exécutif désigné chargé de la cohésion et des réformes. La réunion était organisée par la commission du développement régional.

L'audition, ainsi que les réponses aux questions écrites qu'il avait fournies auparavant, a donné l'impression que M. Fitto était capable d'assumer les responsabilités relatives à la commission AGRI qui lui seront confiées.

Par conséquent, conformément à l'article 129 du règlement intérieur et à l'annexe VII dudit règlement, les coordinateurs de la commission AGRI, représentant la majorité des membres de la commission appartenant à un groupe politique, ont convenu que M. Raffaele Fitto, vice-président exécutif désigné chargé de la cohésion et des réformes, possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées, au regard du domaine de compétence de la commission AGRI.

Sincères salutations,

Veronika Vrecionová

Copie à: M. Bernd Lange, président de la Conférence des présidents des commissions

Commission de la pêche
La présidente

CONFIDENTIEL

IPOL-COM-PECH D (2024) 32781

M. Adrian-Dragoş BENEĂ
Président
Commission du développement régional
SPINELLI 13G354

Monsieur le Président,

La commission de la pêche, invitée à l'audition de confirmation de Raffaele FITTO, vice-président exécutif désigné, qui s'est tenue le 12 novembre 2024, estime que le vice-président exécutif désigné possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège des commissaires et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées en matière de cohésion et de réformes, en ce qui concerne les politiques de pêche et d'aquaculture.

Cet avis a été adopté par les coordinateurs de la commission PECH par procédure écrite le 20 novembre 2024, par 22 voix pour, 4 voix contre et aucune abstention, à savoir par une large majorité (18/26) des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Carmen CRESPO DÍAZ

Présidente de la commission de la pêche

Copies à: Bernd Lange, président de la CPC



Commission de l'emploi et des affaires sociales
La présidente

D(2024)32713
MC/YM/mk

CONFIDENTIEL

Adrian-Dragoș BENEĂ
Président de la commission du
développement régional
SPINELLI 13G354

Monsieur le Président,

La commission de l'emploi et des affaires sociales, invitée à l'audition de confirmation de Raffaella FITTO, vice-président exécutif désigné chargé de la cohésion et des réformes, qui a eu lieu le 12 novembre 2024, estime que le commissaire désigné possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège de la Commission et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui sont assignées en matière d'emploi et d'affaires sociales, notamment en ce qui concerne les réformes et les investissements dans ce domaine, ainsi qu'en matière de politiques et de programmes européens de logement.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant une majorité simple des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Je vous remercie par avance de bien vouloir tenir compte de cet avis.

Li ANDERSSON

Copie à: Bernd Lange, président de la Conférence des présidents des commissions

Commission des affaires économiques et monétaires
La présidente

CONFIDENTIEL

M. Adrian-Dragoș Benea
Président
Commission du développement régional

Objet: Évaluation du commissaire désigné Raffaele FITTO – avis de la commission ECON

Monsieur le Président,

La commission des affaires économiques et monétaires, invitée à l'audition de confirmation du commissaire désigné Raffaele FITTO, qui s'est déroulée le 12 novembre, estime que le commissaire désigné possède les compétences requises à la fois pour être membre du collège des commissaires et pour remplir les fonctions spécifiques qui lui ont été assignées dans les domaines de la FRR, de Next Generation EU ainsi que de la réforme et des investissements.

Le présent avis a été adopté par les coordinateurs représentant au moins une majorité simple des membres de la commission appartenant à un groupe politique.

Sincères salutations,

Aurore Lalucq